



Bénéficiez de frais de transaction parmi les plus bas de Suisse

EFT/POS

Avec EFT/POS («Electronic Funds Transfer at the Point of Sale»), offrez à vos clients la possibilité de régler leurs paiements avec la PostFinance Card.

Avec plus de 2,6 millions de cartes émises, la PostFinance Card est l'un des moyens de paiement les plus prisés en Suisse, où une transaction par carte de débit sur quatre s'effectue avec la PostFinance Card. (État: août 2022)

Avec EFT/POS, vous profitez des avantages suivants

- En acceptant la PostFinance Card comme moyen de paiement, vous bénéficiez de frais de transaction intéressants.
- Et vos clients peuvent payer facilement, en toute commodité et sans espèces.
- Les montants réglés avec la PostFinance Card vous sont crédités le lendemain.
- La PostFinance Card fait partie des moyens de paiement les moins chers de Suisse. Avec un contrat EFT/POS, vous profitez de notre modèle à prix fixe avantageux et transparent de 5 à 23 centimes maximum par transaction.
- L'obligation de compte n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2022. En d'autres termes, les montants payés avec la PostFinance Card peuvent aussi être crédités sur un compte en banque d'une autre banque.

Conditions requises

- Un compte commercial PostFinance ou un compte bancaire en CHF auprès d'une autre banque
- Contrat «EFT/POS avec PostFinance Card»
- Terminal de paiement ep2

Informations importantes sur les terminaux de paiement: «ep2» vs «non ep2»

Les terminaux proposés en Suisse sont très différents les uns des autres, et pas seulement dans leur utilisation. En effet, les appareils se distinguent également par le fait qu'ils ont mis en œuvre ou non la norme suisse ep2, ce qui se reflète dans les désignations «ep2» ou «non ep2». Ce qui les différencie:

Avec EFT/POS, vous permettez aux clients PostFinance de payer en toute commodité, rapidement et sans espèces dans votre commerce.

- Les terminaux de paiement certifiés «ep2» ont mis en œuvre les normes de sécurité internationales ainsi que la norme suisse «ep2» pour les paiements sans espèces et peuvent traiter non seulement les cartes internationales comme Mastercard, mais aussi les cartes nationales comme la PostFinance Card, la carte Lunch-Check, la Reka-Card, etc.
- Les terminaux de paiement «non ep2», comme p. ex. SumUp et myPOS, n'ont mis en œuvre que les normes de sécurité internationales et ne peuvent donc traiter que les marques internationales comme Visa et Mastercard.

Prix des transactions (commerces et stations-service)

Nombre de transactions par an ¹	Prix par transaction ²
Jusqu'à 10 000	CHF –.23
Jusqu'à 50 000	CHF –.22
Jusqu'à 100 000	CHF –.21
Jusqu'à 500 000	CHF –.20
Au-delà 500 001	CHF –.19
Au-delà 1 Mio.	Prix sur demande

¹ Les chiffres pris en compte sont ceux de l'année précédente.

² Non soumis à la TVA.

Prix forfaitaires pour les montants peu élevés

Montant	Prix
Montants jusqu'à CHF 5.–	CHF –.05 par transaction
Montants entre CHF 5.– et CHF 10.–	CHF –.10 par transaction

Pour des raisons techniques, les frais de communication éventuels sont à votre charge.

Fourniture des données

Avis de crédit via e-finance ou par e-mail	Gratuit
Reconciliation Advice File (RAF)	Gratuit

Grille de prix complète, état en septembre 2022.
Vous trouverez les prix actuels sur postfinance.ch/prix-cc.

Vous trouverez des renseignements complémentaires sous postfinance.ch/eftpos.

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 0848 888 900 (en Suisse CHF 0.08/min. au max.).